

- L'étude méthodologique d'Informetrica sur la quantification des effets de l'ALE, réalisée à la demande du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur, confirme qu'il est trop tôt pour tenter une évaluation économique.
  - Le gouvernement examine les suggestions contenues dans l'étude d'Informetrica quant aux indicateurs économiques et aux calendriers qui pourraient être utilisés pour mesurer l'incidence de l'Accord dans les années à venir; l'étude sera un outil utile pour la planification des besoins de suivi à long terme.
- \* L'Accord de libre-échange est l'une des pierres angulaires du programme économique du gouvernement en matière de compétitivité, et il aide le Canada à se positionner en fonction des débouchés commerciaux des années quatre-vingt-dix. Le processus se poursuivra durant la deuxième année.**
- Le Canada recherche les avantages d'un système commercial international ouvert en poursuivant en parallèle la mise en oeuvre de l'ALE et les négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay.
  - Dans l'étude qu'elle a réalisée en décembre 1989 sur les politiques économiques du Canada, l'Organisation de coopération et de développement économiques a indiqué que l'ALE était une initiative structurelle très positive, qui conduirait à une amélioration de la compétitivité.
  - Le marché américain est l'un des principaux éléments de la stratégie pluriannuelle mise au point par le gouvernement pour accroître les exportations dans les années quatre-vingt-dix et baptisée : "Horizon Le Monde". Un nombre record d'activités de promotion sont prévues.
  - Au cours de la deuxième année, on continuera à éliminer les obstacles commerciaux qui touchent les produits agricoles et les produits de la pêche, les questions douanières, le tourisme et les services, et à régler les litiges commerciaux.